



**PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CREUSE GRAND SUD À COMPTER DU 11 MAI 2020
(suite au plan de dé-confinement gouvernemental)**

I- INFORMATIONS GÉNÉRALES

A- Préambule :

Afin de procéder à la reprise de l'activité au sein de la communauté de communes à compter du 11 mai 2020, suite aux dernières recommandations gouvernementales, nous vous proposons le plan de reprise d'activité présenté ci-dessous. Il vise à définir les modalités d'organisation de la collectivité dans l'objectif d'assurer les services à la population en mettant en œuvre les mesures nécessaires au respect des consignes et protocoles sanitaires réglementaires, des gestes barrières, de la distanciation sociale et des mesures de protection individuelles pour assurer la sécurité de tous, agents et usagers.

Pour ce faire, un plan stratégique d'organisation du travail prenant en compte les spécificités de chaque service : protocole sanitaire réglementaire, locaux, contraintes de chacun, est mis en place dans chaque service ainsi qu'un emploi du temps hebdomadaire pour l'organisation de la présence des agents.

Les chefs de service, en collaboration avec la Direction assurent la mise en œuvre du plan et accompagnent les agents dans son application.

Le Président de la communauté de communes se tient à la disposition de tous, agents et usagers pour tout besoin ou toute question (tél : 06 81 99 50 82).

La progressivité de la mise en œuvre des différents services est privilégiée pour tester et vérifier la sécurité des dispositifs retenus mais aussi permettre de tenir compte de l'évolution du contexte de pandémie et des consignes réglementaires.

B- Consignes générales :

Recours au télétravail autant que possible,

Recours à des roulements ou des horaires décalés,

Mise en œuvre d'un plan de nettoyage et de désinfection quotidiens des espaces,

Organisation de la prise des repas et des pauses en horaire décalé et/ou aménagement adapté des espaces dédiés.

Mise en place d'un temps de travail d'échanges entre les chefs de service et tous les agents avant leur reprise.

Mise en place d'équipements de protection individuels :

Pour les agents : aménagement des espaces, des bureaux, mise à disposition de masques, de gel hydro-alcoolique, de savon, d'essuie-tout et de tout matériel de protection spécifique nécessaire par service.

Pour tous les services accueillant du public :

Mise à disposition de masques aux usagers.

Mise en place des mesures nécessaires spécifiques au respect des protocoles sanitaires réglementaires.

II – ORGANISATION DE LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ PAR SERVICE

Ce plan d'organisation est présenté par service.

A- ADMINISTRATION

Modalités de fonctionnement :

A compter du 11 mai l'accueil du public au siège sera assuré aux heures habituelles.

L'activité en présentiel au siège reprendra le 11 mai. Un jour de télétravail par semaine restera toutefois organisé pour tous les agents pour qui cela est possible afin de réduire le nombre d'agents présents quotidiennement dans les locaux. Les arrivées et les départs des agents sont organisés en horaires décalés (entre 7h et 9h le matin et entre 16h30 et 18h30 le soir).

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le service est joignable par téléphone ou par mail :

Téléphone : 05 55 67 79 98

E-mail : contact@creuse-grand-sud.fr

B- CRÈCHE – COORDINATION PETITE ENFANCE

Modalités de fonctionnement :

A compter du 11 mai l'accueil des enfants sera assuré du lundi au vendredi de 8h à 18h pour 10 enfants maximum, sur réservation et basé sur un système de priorisation en cas de besoin.

Pour un bon fonctionnement du service, tout changement du planning doit être signalé et justifié auprès de la direction dans les plus brefs délais.

L'accueil des enfants se fera individuellement devant la porte de l'établissement. Les parents qui devront porter un masque ne pourront pas pénétrer dans l'établissement.

Nous demandons aux parents de respecter les distanciations sociales et d'attendre sur le parking l'autorisation des professionnels pour amener leur enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Le rendu des enfants le soir se fera sur les mêmes modalités.

Les parents doivent prendre la température de leur enfant tous les matins avant de les confier. En cas de symptômes ou de fièvre supérieure ou égale à 37,8°C, l'enfant ne peut se rendre à la crèche.

La température des enfants sera de nouveau contrôlée par le personnel à l'arrivée des enfants. Si un enfant présente des symptômes ou une température supérieure ou égale à 37,8°C au cours de la journée, les parents seront avertis et tenu de venir chercher leur enfant immédiatement et de consulter un médecin.

La salle d'accueil est organisée de manière à respecter une distance d'un mètre entre chaque enfant. Il est mis en place un protocole d'hygiène préventive et de nettoyage au quotidien respectant les consignes réglementaires.

Le port du masque est obligatoire pour les agents.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le service est joignable par téléphone ou par mail :

De 8h à 18h du lundi au vendredi par téléphone : au **05 55 67 55 68** ou par e-mail :

creche.aubusson@creuse-grand-sud.fr

Coordination petite enfance :

Pour toute information concernant l'accueil petite enfance sur le territoire (individuel ou collectif) vous pouvez joindre le 05 55 67 95 17 ou par e-mail : petite.enfance@creuse-grand-sud.fr

C- ALSH de Felletin et de Gentioux

Modalités de fonctionnement :

A compter du mercredi 13 mai l'accueil des enfants sera assuré aux heures habituelles.

Les parents doivent prendre la température de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre au centre de loisirs.

L'arrivée et le départ des enfants peuvent être étalés dans le temps. L'objectif est de "limiter les croisements entre enfants et parents (pour Gentioux, les enfants utilisant le transport collectif arriveront en même temps mais en respectant les distances sécurité, tous les enfants auront un masque dans le car). Aux centres il y a deux portes d'entrées, ainsi les arrivées et les départs des parents se feront par groupe d'enfants permettant de respecter les distances de sécurité.

Les salles d'accueil sont organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les enfants.

Ce principe est décliné dans tous les contextes et espaces (arrivée et abords de, couloirs, restauration, sanitaires...).

Ainsi, l'organisation des activités pour les enfants permet de respecter strictement la distanciation sociale.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. sont "évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation".

Gentioux : réouverture le 13 mai aux heures habituelles pour 10 enfants.

Horaires d'ouverture : 8h-18 h le mercredi et les vacances scolaires.

Le service est joignable par e-mail : alsh.gentioux@creuse-grand-sud.fr

Felletin : réouverture le 13 mai aux heures habituelles pour 2 groupes de 10 enfants

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30

Le service est joignable par e-mail : alsh.felletin@creuse-grand-sud.fr

D- ORDURE MÉNAGÈRES – VOIRIE – COLLECTE DES CARTONS – ENTRETIEN DES BACS

Modalités de fonctionnement :

L'activité du service OM continuera à être assuré comme depuis le début du confinement. Les prises de service se font tous les ¼ heures par équipe de tournée, afin qu'un plus petit nombre possible d'agents se croise lors des départs et des retours de tournées.

Le service voirie fonctionnera mais en mode dégradé car il doit assurer un renfort au service OM.

Le service est joignable par téléphone ou par mail :

Téléphone : 05 55 67 79 98

E-mail : contact@creuse-grand-sud.fr

E- DÉCHÈTERIES

Modalités de fonctionnement :

Les déchèteries ont pu être ré-ouvertes le 04 mai dernier, après le 11 mai, elles continueront, jusqu'à nouvel ordre à fonctionner selon les mêmes modalités, décrites ci-dessous :

Organisation :

- 1 agent à l'entrée du site gérant le flux des rdv particuliers et des professionnels.
- 1 agent sur site veillant aux respects des filières de tri et aux respects des gestes barrières.

Modalités d'accès pour les particuliers :

Des créneaux de rdv sont fixés tous les 1/4 h avec une capacité maxi par site de :

- 3 particuliers et 1 professionnel pour le Thym
- 2 particuliers et 1 professionnel pour les Alluchats.

Modalité des prises de rendez-vous :

- Les créneaux sont établis pour 15 min par particulier.
- Les inscriptions s'effectuent téléphoniquement auprès du siège aux horaires d'ouvertures (**au 05 55 67 79 98**).
- Attention les enregistrements sont clos 48 h 00 à l'avance, afin de permettre une transmission efficace des listings.

Modalités d'accès pour les professionnels :

Mêmes amplitudes horaires que le grand public mais sans rdv et avec obligation du respect de la capacité maximum de chaque déchetterie.

Un professionnel admissible par 1/4h sur le site.

Horaires d'ouverture :

- déchèterie du Thym à Moutier-Rozeille : le mardi, mercredi et jeudi de 07h45 à 12h45 ;
- déchèterie des Alluchats à Faux-la-Montagne : le jeudi de 07h45 à 12h45 (exception faite pour la semaine 21 ou le jeudi 21 mai est férié. La déchèterie des Alluchats ouvrira donc le mercredi 20 mai de 07h30 à 12h45 en remplacement).

Horaires d'ouverture à compter du lundi 25 mai :

- déchèterie du Thym à Moutier-Rozeille: du lundi au samedi de 7h45 à 12h45 ;
- déchèterie des Alluchats à Faux-la-Montagne : les mercredis et samedis matins de 7h45 à 12h45.

Le service est joignable par téléphone ou par mail :

Téléphone : 05 55 67 79 98

E-mail : contact@creuse-grand-sud.fr

F- SERVICE ENVIRONNEMENT

Modalités de fonctionnement :

Le service fonctionnera à compter du 11 mai.

Retour présentiel des agents ponctuel, mais nous continuerons à privilégier le télétravail.

Le service est joignable par téléphone ou par e-mail :

Louis CAUCHY, chef de service : 06 49 92 12 50 / louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr

Leslie MATABON, chargée de mission : 06 78 01 19 05 / leslie.matabon@creuse-grand-sud.fr

Pierre SURRE, chargé de mission : 06 43 28 13 94 / pierre.surre@creuse-grand-sud.fr

G- SERVICE URBANISME

Modalités de fonctionnement :

Le service fonctionnera à compter du 11 mai.

Retour présentiel des agents ponctuel, mais nous continuerons à privilégier le télétravail.

Le service est joignable par téléphone ou par e-mail :

Myriam SIMONEAU : myriam.simoneau@creuse-grand-sud.fr ou par téléphone au 05 55 67 79 98

H- SERVICE ÉCONOMIE

Modalités de fonctionnement :

Le service fonctionnera à compter du 11 mai.

Retour présentiel des agents ponctuel, mais nous continuerons à privilégier le télétravail.

Le service est joignable par téléphone ou par e-mail :

Mélanie LE NUZ, cheffe de service, **AIDES AUX ENTREPRISES** : melanie.lenuz@creuse-grand-sud.fr ou par téléphone au 06 78 56 53 09

Amandine BONNAUD, Accueil-Attractivité : amandine.bonnaud@creuse-grand-sud.fr ou par téléphone au 07 86 01 02 31

I- MÉDIATHÈQUES

Modalités de fonctionnement :

Dans un 1^{er} temps, à compter du 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, les médiathèques fonctionneront par un système de réservation préalable des documents par téléphone ou par mail et grâce à la consultation du catalogue des documents disponibles sur le site internet de la communauté de communes (<http://felletin-pom.c3rb.org/recherche-avancee>). Les agents se tiennent à la disposition des usagers par téléphone ou mail pour les aider dans leurs recherches.

Les retours sont possibles, à Felletin par la trappe à l'arrière de la médiathèque et à Aubusson, dans la boîte des retours qui sera installée au plus proche de l'entrée du bâtiment.

Un protocole de désinfection et de mise en « quarantaine » des ouvrages selon les préconisations réglementaires sera mis en place.

Les usagers ne seront plus limités à 10 documents par carte, pour leur éviter des passages trop fréquents à la médiathèque.

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Aubusson : mardi-mercredi-jeudi-vendredi : 14h - 18h30 (dernier RdV pris à 18h15)
samedi : 14h - 17h (dernier RdV pris à 16h45)

Felletin : mardi-mercredi-jeudi-vendredi : 14h - 18h30 (dernier RdV pris à 18h15)
samedi : 14h - 17h (dernier RdV pris à 16h45)

Le service est joignable par téléphone ou par e-mail :

Téléphone : Felletin : 05 55 66 55 22 Aubusson : 05 55 66 61 23

Mail : mediatheque@creuse-grand-sud.fr

J- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS -PISCINE

Modalités de fonctionnement :

Les équipements sportifs et en particulier la piscine resteront fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Les agents de la piscine reprendront le travail en présentiel progressivement, à compter du 11 mai afin d'effectuer des missions d'entretien de l'équipement.

Le service est joignable par téléphone ou par e-mail :

Téléphone : 05 55 67 79 98

E-mail : contact@creuse-grand-sud.fr